

lundi 8 novembre 2021



N° 10 Novembre 2021

Les « NAC »

(Les news de l'amicale cédéiste)

Ce mois de Novembre nous paraît encore bien incertain pour deux raisons au moins :

La COVID 19 progresse en Vendée, et le département prend des mesures de restriction telles que le port du masque obligatoire même à l'extérieur et l'instauration de jauges dans certaines manifestations.

La grippe aviaire est toujours présente et la France vient de relever le niveau de risque à ELEVE. Chaque département ayant ses caractéristiques propres, il convient de rester prudent quant à l'organisation des bourses et autres manifestations.

Cependant notre association est toujours en éveil et nous vous proposons une sortie le samedi 20 Novembre aux « volières de l'Atlantique » à Abbaretz

Adresse: 3 La Rouaudière, 44170 Abbaretz.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour l'organisation de cette sortie dans le mail ou le courrier que vous avez reçu.

N'hésitez pas à contacter Joël notre secrétaire pour de plus amples informations.

Grippe aviaire: la France en risque « élevé »

Le gouvernement a annoncé hier le confinement des volailles, controversé, pour faire face à l'accélération de l'épizootie en Europe

Repère

Que signifie le passage au niveau de risque « élevé » ?

risque « élevé » de contamination à la grippe aviaire car « à l'approche de la période migratoire à risque, la France est en situation de forte vigillance est en situation de forte vigillance «, déclare le gouvernément. Il avait déjà relevé le niveau à « modéré » le 10 septembre. Les volailles doivent être « mises à l'abri » des oiseaux migrateurs, transmettant le virus. L'État espère éviter la crise de l'hiver dernier qui avait conduit à l'abattage de 3,5 millions de volailles et à un nouveau dispositif de prévention.

Quelle est la situation en Europe?
Depuis août, 130 cas ou foyers
d'influenza aviaire ont été recensés,
dans la faune sauvage ou dans des
élevages, en Europe. Si trois cas ont
été recensés depuis septembre dans
des basses-cours de l'Est, la France
conserve son statut « indemne d'influenza », qui conditionne l'export, car
aucun élevage commercial n'est
encore touché.



Les volailles sont désormais confinées.

Quelles sont les conséquences pour les élevages français ?

Les élevages doivent cloîtrer leurs volailles. D'autres mesures se mettent en place, dont des réductions du nombre d'animaux. Les confinements répétés de volailles divisent la filière. Certains éleveurs jugent la claustration obligatoire inévitable. Pour d'autres, elle met l'élevage en danger. « Cette décision condamne tous les éleveurs de plein air à être hors-la-loi ou à disparaître », ont réagil les syndicats Confédération paysanne et Modef.

Fanette BON.



Amicale Ornithologique cédéiste de la Vendée AOCV85

Maison de quartier 61 chemin de la Giraudière 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 06-87-13-56-45



lundi 8 novembre 2021

Vous avez aussi reçu les documents nécessaires pour et pour commander vos bagues millésime 2022 et/ou vous abonner à la revue du CDE.

Pour les bagues, nous avons finalisé notre commande. En effet, pour une réception fin décembre, début janvier la date limite était le 7 Novembre. 15 adhérents ont passé commande. 6 autres éleveurs avaient déià commandé en Juillet et/ou janvier. Au total

21 éleveurs ont bénéficier du service.

Pour la revue 2022, nous enregistrons 16 abonnements contre 13 l'an dernier. Notre participation à la rédaction de la revue par la proposition d'articles nous permet de bénéficier d'un abonnement gratuit que nous partageons à tous les abonnés. La revue a évolué et les articles sont de meilleure qualité technique. Nous ne pouvons que nous en féliciter tant cette revue est un lien indispensable avec notre entité nationale.

Sur FACEBOOK notre association a communiqué positivement sur la qualité de la revue. Elle a aussi remercié ses adhérents qui ont participé, par leur adhésion, leur aide pour la rédaction des articles.

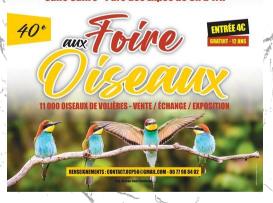
Enfin à ce jour la bourse de Pontivy est bien programmée : les organisateurs ont officialisé sa tenue.





RMN

Vous noterez qu'il n'y a pas d'inscription préalable. Vous avez à remplir un document préétabli que vous fournissez à l'arrivée et ensuite vous êtes placés. Bien sûr l'autorisation de provenance est obligatoire.



Le bureau travaille aussi sur plusieurs axes :

Nous avons déjà évoqué le partenariat que nous souhaitons développer avec les animaleries et nous allons continuer à garder le contact avec DESJARDINS (ex MA CAMPAGNE) pour entre autres écouler nos surplus à des prix corrects, pouvoir leur proposer régulièrement nos oiseaux disponibles, et obtenir des prix sur les aliments et accessoires.

Nous avons aussi des bons contacts avec la DDPP et nous avons régulièrement des échanges notamment sur la réglementation et l'organisation des bourses.

Depuis peu nous avons un contact au laboratoire vétérinaire départemental de la Vendée. Nous allons voir comment nous pourrions créer un lien régulier afin d'avoir des conseils sur la partie vétérinaire et sur la partie sanitaire.

> Amicale Ornithologique cédéiste de la Vendée AOCV85

G. BESSON